

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT



UFOLEP
TERRE D'ÉGALITÉ

CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT

V 14
S 15
D 16

JUIL
23



SAULT (84)

ufolep84
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



DIFFUSPORT



Ne pas aller sur la voie publique

Sommaire

1. Le mot de la Présidente de l’UFOLEP du Vaucluse	3
2. Le mot du Président national UFOLEP	5
3. Le mot du président régional UFOLEP	6
4. Le mot du Maire	7
5. Comité d’organisation	8
6. Programme	9
7. Tableau récapitulatif du programme	10
8. Règlement de l’épreuve	10
9. Accueil	11
10. Classements & Chronométrage	12
11. Déroulement des épreuves	13
12. Les sélections	14
13. Le surclassement	15
14. Les engagements	16
15. Les droits d’engagements	17
16. La grille de départ	17
17. Le matériel	17
18. La tenue vestimentaire	18
19. Le contrôle médical	18
20. Les réclamations	18
21. Les récompenses	19
22. Classement individuel par catégorie	19
23. Classement par équipe comité	20
24. Classement inter-comité	20
25. Logement - Restauration	21
26. Nous suivre	21
27. Assurance	21
28. Implantation du championnat :	22
29. Circuit :	24
30. Partenaires :	25
31. A voir / A faire à Sault	26



1. Le mot de la Présidente de l'UFOLEP du Vaucluse

Bienvenus Ami.es cyclistes Ufolépien .ennes.

Les élus du comité directeur du Vaucluse et moi-même sommes ravis de vous accueillir le 14,15 et 16 juillet 2023 dans le Vaucluse et plus spécialement à Sault, pour l'édition 2023 du Championnat national Cycloport.

Forts de notre expérience réussie lors du Contre la Montre en septembre 2020 malgré les difficultés du moment, le comité du Vaucluse et l'association support Cycloport de Cavaillon représentée par Maurice Jauffret, avons souhaité nous lancer un nouveau défi avec l'organisation du National Cycloport.

Nous remercions l'UFOLEP Nationale et la CNS des Activités Cyclistes qui ont retenu notre candidature.

Le Vaucluse est bien connu pour ses parcours cyclistes et l'activité cyclisme est prédominante au sein de l'UFOLEP 84 depuis plus de 30 ans. Les licenciés vauclusiens ont souvent brillé sur les nationaux route en individuel, nous avons eu un champion de National.

3

Ce national sera l'occasion de faire reconnaître les valeurs de l'UFOLEP à travers cette compétition à laquelle participeront plus de 800 personnes.

Cette compétition, comme toutes les manifestations nationales UFOLEP, sera placée sous le signe de l'égalité. « L'UFOLEP, Terre d'égalité », a souhaité mettre en avant sur l'ensemble de ses manifestations nationales l'égalité des chances, d'accès et de genre. Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente des autres fédérations.

Nous nous voulons être une organisation accueillante, bienveillante, engagée. Chaque membre de notre fédération doit pouvoir pratiquer, faire de la compétition, participer à des rassemblements, s'investir dans nos associations en toute sérénité. La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous nous devons d'accompagner l'épanouissement de chaque personne. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la Convivialité fait partie des valeurs de notre Projet Sportif Fédéral, de notre identité, tout comme Solidarité, Equité, Citoyenneté, Responsabilité : elle est le baromètre de notre engagement pour l'égalité.



L'égalité reste le produit d'un effort de justice, d'une préoccupation humaniste pour une société solidaire.

Nous remercions la commune de Sault en la personne de son maire Mr Claude Labro pour leur accueil et leur aide précieuse, les équipes techniques de la ville.

Un grand remerciement à tous les bénévoles de l'association du Cycloport de Cavillon sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Nous remercions également, la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Départemental Vaucluse, qui nous accompagnent sur ce projet ainsi que tous les partenaires privés.

Nous espérons que vous apprécierez votre séjour à Sault et dans le Vaucluse et que l'envie vous viendra de revenir visiter notre belle région.

Que le meilleur l'emporte mais toujours avec l'esprit de L'UFOLEP et que chacun y trouve beaucoup de plaisir.

Myriam WAGNER, Présidente de l'UFOLEP 84

2. Le mot du Président national UFOLEP

Après le succès de l'organisation du championnat national de contre la montre à Sault, je sais que les bénévoles et salariés du club de cycloport de Cavillon et de l'Ufolep Vaucluse seront très largement à la hauteur pour accueillir les championnes et les champions Ufolep qualifié.es pour ces finales nationales. Grand merci à elles et à eux. Les activités cyclistes sont en plein développement à l'Ufolep et accueillent de plus en plus de licencié.es et de compétitrices et compétiteurs. Les routes du Vaucluse seront donc un beau lieu de confrontation. Je sais aussi compter sur les bénévoles de la commission nationale sportive rodés aux grandes épreuves et qui préparent celle-ci depuis des mois. Cette année, les 50 événements et championnats nationaux Ufolep auront une tonalité particulière. L'UFOLEP, Terre d'égalité, a souhaité mettre en avant sur l'ensemble de ses manifestations nationales l'égalité des chances, d'accès et de genre.

Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente des autres fédérations.

Nous nous voulons être une organisation accueillante, bienveillante, engagée. Chaque membre de notre fédération doit pouvoir pratiquer, faire de la compétition, participer à des rassemblements, s'investir dans nos associations en toute sérénité. La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous nous devons d'accompagner l'épanouissement de chaque personne. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la convivialité fait partie des valeurs de notre Projet Sportif Fédéral, de notre identité, tout comme Solidarité, Équité, Citoyenneté, Responsabilité : elle est le baromètre de notre engagement pour l'égalité. L'égalité reste le produit d'un effort de justice, d'une préoccupation humaniste pour une société solidaire.

Arnaud JEAN, Président national UFOLEP



3. Le mot du président régional UFOLEP

Je suis très heureux d'accueillir dans notre région, SUD PROVENCE Alpes Côte d'Azur, ce rassemblement national cycliste route à Sault au pied du mythique Mt Ventoux. Les activités cyclistes sont bien représentées sur notre territoire et proposent un calendrier attrayant. Le cyclo club Cavaillon et son Président Maurice Jauffret prend une part active à ce calendrier en proposant chaque saison de nombreuses courses sur le département. Après l'organisation du National CLM en 2020, Maurice avait envisagé de lancer un nouveau défi en s'attaquant au National cycloport route. Aussi, lorsqu'il s'est proposé pour organiser ce championnat national en 2023, j'étais persuadé qu'il avait, avec son équipe, la stature pour être à la hauteur de l'événement ; je l'en remercie et le félicite. Je suis sûr que cela sera une belle réussite, avec le soutien de l'échelon régional. Certes, c'est une compétition, mais la convivialité, le partage, l'esprit amical seront présents et feront de ces trois jours un moment inoubliable. Je remercie tous les acteurs de cette organisation, le comité départemental et sa Présidente Myriam Wagner, la commission technique nationale, la commission technique régionale, la commune de Sault et son Maire Mr Labro, nos partenaires pour leur soutien.

J'espère que les « UFOLEPIENNES et UFOLEPIENS » seront nombreux à faire le déplacement jusqu'à Sault, je leur souhaite une belle compétition et un bon séjour sous le soleil de Provence.

Gérard FIORENTINO, Président Régional UFOLEP PACA



4. Le mot du Maire

Lorsque nous avons été sollicités par les organisateurs du Championnat national cyclospor, notre enthousiasme fut immédiat. Relever les défis, promouvoir notre commune et notre territoire sont des actions porteuses de dynamisme et d'exaltation. Au-delà de la performance sportive, c'est le formidable élan humain qu'il faut ici saluer. Remercions toutes les personnes qui prennent part à l'organisation de cette manifestation, les participants, les bénévoles, les élus et les services d'état, les sponsors... Nous souhaitons que notre engagement soit à la hauteur de vos attentes et que ce petit village du nord Vaucluse soit le temps d'un week-end, le symbole des valeurs dispensées par l'UFOLEP créée en 1928, qui prône «Tous les sports autrement», et que chacun se souvienne de ces journées où le dépassement de soi sera la motivation omniprésente. Enfin, un grand merci aux organisateurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

CLAUDE LABRO, Maire de Sault.



7



5. Comité d'organisation

Président de l'épreuve : Arnaud JEAN, président de l'UFOLEP national
ou sa représentante : Sandrine MANET

Présidente du Comité d'organisation : Myriam WAGNER

Responsable de l'épreuve : Maurice JAUFFRET

Responsable de la C.N.S. : Alain GARNIER

Responsable technique auprès de la C.N.S. : Daniel LE GLEVIC

Directeurs de courses : Jean Luc SERVAUX
Didier BOVAS

Membres de la CNS : Patrick CROMMELINCK,
Karine DEVERT,
Christophe ARTIGAUD

Officiels : Patricia CROMMELINCK,
Catherine GARNIER,
Martine LE GLEVIC,
Patricia GAVIGNET,
Gaétan CROMMELINK,
Michel DEMOULIN,
Jean-Claude DURAND

Contacts du Comité d'organisation : UFOLEP Vaucluse
Myriam WAGNER
Zinèbe HADDAOUI

Contact du Club organisateur : <https://www.cycloportcavaillon.fr/>



6. Programme

Vendredi 14 juillet:

- 14 h 00 : Jeunes M/F 15/16 ans (3 tours, 59.1 kms)
- 14 h 10 : Jeunes M/F 13/14 ans (2 tours, 39.4 kms)
- 16 h 00 : Adultes Masculins 60 ans et plus (4 tours, 78.8 kms)

Gymnase, rue des Péquelets 84390 Sault.

- 19 h 00 : Cérémonie officielle d'ouverture du Championnat, et remise des récompenses

Samedi 15 juillet:

- 8h00 : Vélo couchés, non caréné, trike, vélomobile; vélo à bras) (2h de course)
- 10 h 15 : Adultes Féminines 17/29, 30/39, 40/49, 50 ans et plus (4 tours, 78.8 kms)
- 13 h 30 : Adultes Masculins 17/19 ans (4 tours, 78.8 kms)
- 16 h 15 : Adultes Masculins 30/39 ans (5 tours, 98.5 kms)

Salle polyvalente, route des Cartouses 84390 Sault

- 19 h 30 Remise des récompenses.

Dimanche 16 juillet:

- 8 h 00 : Adultes Masculins 50/59 ans (4 tours, 78.8 kms)
- 10 h 45 : Adultes Masculins 40/49 ans (5 tours, 98.5 kms)
- 14 h 00 : Adultes Masculins 20/29 ans (5 tours, 98.5 kms)

Gymnase, rue des Péquelets 84390 Sault

- 17 h 00 Remise des récompenses, et passation au prochain comité organisateur.



7. Tableau récapitulatif du programme

Programmation	Catégorie	Nombre de Tours	Distance autorisée (kms)	Distance à parcourir (kms)
14/07 à 14h00	Jeunes M/F 13/14 ans	2	35	39.4*
14/07 à 14h10	Jeunes M/F 15/16 ans	3	60	59.1*
14/07 à 16h00	Adultes M 60 ans et plus	4	60-70	78.8*
15/07 à 8h00	Vélo couchés			2 h 00
15/07 à 10h15	Adultes F 17/29 ans	4	70	78.8*
15/07 à 10h15	Adultes F 30/39 ans	4	70	78.8*
15/07 à 10h15	Adultes F 40/49 ans	4	70	78.8*
15/07 à 10h15	Adultes F 50 ans et plus	4	70	78.8*
15/07 à 13h30	Adultes M 17/19 ans	4	70-80	78.8*
15/07 à 16h15	Adultes M 30/39 ans	5	80-90	98.5*
16/07 à 8h00	Adultes M 50/59 ans	4	60-70	78.8*
16/07 à 10h45	Adultes M 40/49 ans	5	80-90	98.5*
16/07 à 14h00	Adultes M 20/29 ans	5	80-90	98.5*

* Départ fictif prévu pour toutes les catégories.

8. Règlement de l'épreuve

10

Le Championnat National Cycloport UFOLEP se déroulera les 14, 15 et 16 juillet 2023 à Sault (84).

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement National UFOLEP cycloport.

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP du Vaucluse.

L'organisation est placée sous le contrôle de la commission nationale des activités cyclistes. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport.

Pour un strict respect de l'environnement, et du règlement en vigueur, une zone ravitaillement et déchets est prévue sur le circuit (cf. plan du circuit). Tout coureur pris en train de jeter un emballage plastique ou papier en dehors de la zone déchet sera automatiquement déclassé par les commissaires de course.

9. Accueil

L'accueil des responsables de délégation se fera :

- **Vendredi 14 juillet**, Gymnase, rue des Péquelets 84390 Sault., de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.
- **Samedi 15 juillet**, (pour les retardataires) au podium des Officiels à partir de 7h.
- **Dimanche 16 juillet**, (pour les retardataires) au podium des Officiels à partir de 7h.

Les lots de bienvenue, seront remis :

- **Le vendredi 14 juillet**, Gymnase, rue des Péquelets 84390 Sault.
- **Le samedi 15 juillet et dimanche 16 juillet** au podium des Officiels avec les dossards

Les dossards, les plaques de cadre et lots de bienvenus, seront à retirer **par le responsable de chaque comité** et pour la délégation départementale complète. (Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation).

11

Les licences et cartes de compétiteurs sont vérifiées en amont, il sera donc inutile de les présenter.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ, devra justifier de sa défection

au plus tard le 9 Septembre

Par mail à cycloport@ufolep-cyclisme.org

ou par courrier à :

Daniel LE GLEVIC – 12 Bis Rue des Essarts – 78490 LES MESNULS

Faute de justificatif, son comité se verra infliger une amende (voir les règlements financiers des épreuves nationales 2022-2023 pour le montant).



10. Classements & Chronométrage

Nous utiliserons le système de chronométrage à transpondeurs pour gérer les classements.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui nous oblige à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille environ 30 min avant chaque départ.

Le transpondeur sera fixé à la cheville gauche par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels et bénévoles récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées environ 150 m à droite après la ligne d'arrivée.

Tous les cyclistes, qui franchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans avoir rendu le transpondeur ?

Il sera avisé par courrier, et nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur, passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (60 €).

Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

12

Le fait de s'engager sur un national implique, de fait, l'acceptation du présent communiqué.

RAPPEL

Le chronométrage par transpondeurs sert à classer l'ensemble du peloton (important pour les classements par équipes), mais du fait que nous le fixons à la cheville, il ne garantit pas l'exactitude du classement en cas d'arrivée serrée.

L'écart entre la cheville placée en avant ou placée en arrière peut atteindre de 35 à 40 cm centimètres (suivant la longueur des manivelles), au passage de la boucle du transpondeur. C'est pourquoi toutes les arrivées seront filmées, ce qui nous permettra de visionner le film d'arrivée et éventuellement de remettre à leur bonne place ceux qui ne le seraient pas.

Le speaker devra donc attendre la confirmation de la CNS pour annoncer les résultats, sauf si les écarts étaient tels qu'ils ne puissent souffrir d'aucune contestation



11. Déroulement des épreuves

Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel 30 minutes avant l'heure de départ

Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

Aucune contestation ne sera acceptée, tout comportement injurieux envers les officiels (par le participant lui-même ou par son entourage), sera sanctionné par un placement sur la dernière ligne, ou par une interdiction de prendre le départ.

Pour les jeunes 13/14 ans, un contrôle de tous les braquets sera effectué au départ.

Développement maximum autorisé :

- 7,01 m (Ex : 46X14) pour les jeunes, féminines et masculins 13/14 ans

À l'arrivée, les braquets des 3 premiers seront également contrôlés. Le blocage du dérailleur sur une denture supérieure est interdit.

Pour les jeunes 13/14 ans, les comités sont invités à nous prêter des roues qui devront être marquées au nom du comité.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé, et, quelle que soit la place qui lui aura été attribuée sur la grille de départ, il partira en dernière position.

Durant l'épreuve, le changement de roue sera assuré par un véhicule neutre de l'organisation qui suivra le peloton. Suite à la disparité des roues, (freins à disques...), Les roues devront être fournies par les cyclistes et identifiées.

Le programme étant chargé, et pour respecter les horaires des épreuves suivantes, les commissaires se réservent le droit d'arrêter, les concurrents lâchés, à l'amorce leur dernier tour. Ils seront néanmoins classés en fonction de ce dernier passage sur la ligne d'arrivée.

En cas de contestation, le collège des commissaires pourra prononcer une mise hors course.

Après l'arrivée, il est interdit de repasser la ligne à contre sens, dans ce cas une pénalité de 10'', sera affecté au coureur, et le classement modifié.

Les cycloportifs rejoindront, l'accueil et les parkings en respectant les consignes et fléchages mis en place.

Les voitures des concurrents ne sont pas autorisées à suivre la course et doivent se conformer au plan de circulation mis en place.



12. Les sélections

10 Engagés et 1 remplaçant, dans les catégories suivantes :

- Jeunes Masculins 13/14 ans
- Jeunes Féminines 13/14 ans
- Jeunes Masculins 15/16 ans
- Jeunes Féminines 15/16 ans
- Adultes Masculins 17/19 ans
- Adultes Féminines 17/29 ans
- Adultes Féminines 30/39 ans
- Adultes Féminines 40/49 ans
- Adultes Féminines 50 ans et +

6 Engagés et 1 remplaçant, dans les catégories suivantes :

- Adultes Masculins 20-29 ans
- Adultes Masculins 30-39 ans
- Adultes Masculins 40-49 ans
- Adultes Masculins 50-59 ans
- Adultes Masculins 60 ans et +

14

Le comité organisateur peut engager 12 titulaires et 1 remplaçant, dans toutes les catégories.

Si dans chaque catégorie le nombre d'engagés (titulaires et remplaçants) n'atteint pas le nombre maximum, les remplaçants seront autorisés à partir. Le nombre maximum d'engagés par épreuve est fixé à 200.

SAISON 2023

Catégorie Jeunes

Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2009	Et le	31/12/2010
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2007	Et le	31/12/2008

Catégorie Adultes Féminines

Adulte Féminine 17/29 ans, nées entre le	01/01/1994	Et le	31/12/2006
Adulte Féminine 30/39 ans, nées entre le	01/01/1984	Et le	31/12/1993
Adulte Féminine 40/49 ans, nées entre le	01/01/1974	Et le	31/12/1983
Adulte Féminine 50 ans et plus nées avant le	31/12/1973		

Catégorie Adultes Masculins

Adulte Masculin 17/19 ans, nées entre le	01/01/2004	Et le	31/12/2006
Adulte Masculin 20/29 ans, nées entre le	01/01/1994	Et le	31/12/2003
Adulte Masculin 30/39 ans, nées entre le	01/01/1984	Et le	31/12/1993
Adulte Masculin 40/49 ans, nées entre le	01/01/1974	Et le	31/12/1983
Adulte Masculin 50/59 ans, nées entre le	01/01/1964	Et le	31/12/1973
Adulte Masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1963		

13. Le surclassement

Cas des jeunes surclassés :

Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.

Même réglementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans. Idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans.

14. Les engagements

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :

www.cns-webservice.org

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Ouverture du serveur : **Mercredi 21 juin 2023 à 0 h**

Fermeture du serveur : **Mercredi 5 juillet 2023 à 24 h**

Au fur et à mesure des engagements, ceux-ci sont consultable sur le site de la CNS

www.ufolep-cyclisme.org.

Pensez a bien vérifier la présence de votre nom et pour les **Champion Régionaux**, l'affectation d'un **numéro 99** en tête de ligne.

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à une des épreuves qualificatives, (Départementale ou Régionale), le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur www.ufolep-cyclisme.org, rubrique règlement.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site, par mail à cyclospor@ufolep-cyclisme.org ou par courrier à :

16

Daniel LE GLEVIC – 12 Bis Rue des Essarts – 78490 LES MESNULS

A l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé, afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

Attention :

La procédure pour déterminer l'attribution des dossards est la suivante :

1. Le champion national sortant
2. Les champions régionaux
3. Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter-comité de l'année précédente.

Dans le cas d'un **champion régional**, il est nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, en cochant la case « **champion régional** ». Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le système d'engagement leur attribuera le numéro d'ordre **99**. **Il est important de vérifier ce point lors des engagements.**

Après les champions nationaux et les champions régionaux, on classe les participants, dans l'ordre du classement inter-comité de l'année du précédent championnat tous les numéros 1 des différents comités, puis tous les numéros 2 et ainsi de suite.



Sur le site de la CNS vous pourrez consulter au fur et à mesure les engagements, ce qui vous permettra de voir si vous êtes au bon rang dans votre catégorie. Les éventuelles réclamations seront à adresser à votre comité départemental.

Après parution des listes des engagés, aucune correction ne sera apportée.

15. Les droits d'engagements

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture. En conséquence, aucun règlement ne doit être joint au dossier d'inscription.

Adultes : 19,50 €

Jeunes : 12,50 €

16. La grille de départ

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter-comité de l'année précédente et de l'ordre établi par leur département.

17

Pour les féminines, le départ des 4 catégories est groupé.

Les n°1 de chaque catégorie sont appelées en alternance (dans l'ordre suivant : féminine 17/29 ans, 30/39 ans, 40/49 ans et 50 ans et +).

- Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton.
- Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton.

17. Le matériel

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation UCI en vigueur.

Les oreillettes ou tout autre moyen radio (y compris téléphone portable) permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits. Sont également interdites les caméras, quel que soit le point d'ancrage.

Les dossards doivent être fixés, non pliés, au-dessus des poches, visibles et maintenus par 4 épingles.

Les plaques de cadre devront être fixées sous la selle.

18. La tenue vestimentaire

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est sur son vélo.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champions départementaux, Régionaux ou Nationaux » Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association. Dans ces 2 cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot, sur la même épreuve.

19. Le contrôle médical

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent de s'assurer au podium, s'il est désigné ou non pour le contrôle médical.

En cas de contrôle médical, le médecin vous demandera une pièce d'identité.

18

20. Les réclamations

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est indiqué sur la fiche « récapitulatif des engagements ». Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale, au minimum 1/2 heure avant le début de la cérémonie protocolaire. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 85 € (libellé à l'ordre de l'UFOLEP NATIONALE) auprès de :

Alain GARNIER
88, Rue des roitelets
45770 SARAN

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers au classement d'une catégorie, le titre sera gelé et donc non attribué. Dans ce dernier cas, si le gel du titre impacte les classements par comités et le classement inter-comité, ces classements seront également gelés.





21. Les récompenses

Les récompenses individuelles et par équipes seront remises à partir de 19h00 le vendredi, au gymnase, à 19h30 le samedi à la salle polyvalente et à 17h00 le dimanche, au gymnase.

Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou d'un même maillot de club **uniquement, dans le cas où il n'y a pas de maillots départementaux** est obligatoire. L'accès aux différents podiums doit se faire tête nue.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue. L'absence au podium individuel, ou par équipe, non justifié par écrit, fera l'objet de sanction disciplinaire.

22. Classement individuel par catégorie

- Cycloport :

- 1 maillot, 1 bouquet et 1 médaille d'or au 1^{er}
- 1 médaille d'argent au 2^{ème}
- 1 médaille de bronze au 3^{ème}

Pour les catégories jeunes masculins 13/14 ans et 15/16 ans, un seul podium est attribué, si le vainqueur n'est pas simple affilié UFOLEP, un titre supplémentaire de Champion National UFOLEP sera décerné au premier Ufolepien, **uniquement dans le cas où celui-ci est classé dans les 15 premiers.**

N'oubliez pas de renseigner pour ces catégories : affiliation Ufolep ou Open, lors des engagements.

- Vélos couchés :

- 1 maillot, 1 bouquet et 1 médaille d'or au 1^{er}
- 1 médaille d'argent au 2^{ème}
- 1 médaille de bronze au 3^{ème}

Sur le maillot de « Champion National », **SEULS** peuvent être adjoints le nom et/ou les initiales du club. Toutes autres publicités que celles du partenaire national sont interdites. Toute reproduction du maillot national autre que chez notre partenaire Diffusport est interdite.

Notre partenaire Diffusport peut vous fournir tous les équipements complémentaires au maillot national (combinaison, gants, chaussettes) sur son site : www.diffusport.fr



23. Classement par équipe comité

Pour chaque catégorie, les 3 meilleures places sont prises en compte :

- Équipe classée 1^{ère} : 3 médailles d'or
- Équipe classée 2^{ème} : 3 médailles d'argent
- Équipe classée 3^{ème} : 3 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes masculins et féminines 13/14 ans (calcul sur le scratch),
- Jeunes masculins et féminines 15/16 ans (calcul sur le scratch),
- Féminines 17/29, 30/39, 40/49 et plus de 50 ans (calcul sur le scratch),
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

24. Classement inter-comité

Meilleures places obtenues dans 5 catégories différentes (les féminines adultes sont regroupées en une seule catégorie féminine) :

- Équipe classée 1^{er} : 5 médailles d'or,
- Équipe classée 2^{ème} : 5 médailles d'argent,
- Équipe classée 3^{ème} : 5 médailles de bronze.

Les jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans figureront dans le classement inter-comité, par rapport à leur place au classement scratch (garçons et filles) et non par rapport à leur place si un classement « jeunes féminines » est établi (au moins 5 au départ).

Équipes concernées par ce classement : voir catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe et inter-comité, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera et, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place obtenue par le département puis la troisième, etc...



25. Logement - Restauration

Pour se loger :

UFOLEP - Vaucluse : - Rassemblement National cycloport

- Prendre contact
Office du tourisme
Tel : 04 90 64 01 21

Pour se restaurer :

UFOLEP - Vaucluse : - Rassemblement National cycloport

- Prendre contact
Office du tourisme
Tel : 04 90 64 01 21

26. Nous suivre

<https://www.facebook.com/nationalufolepcycloport>

27. Assurance

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.



28. Implantation du championnat :

Zone d'arrivée



22



Zone de départ

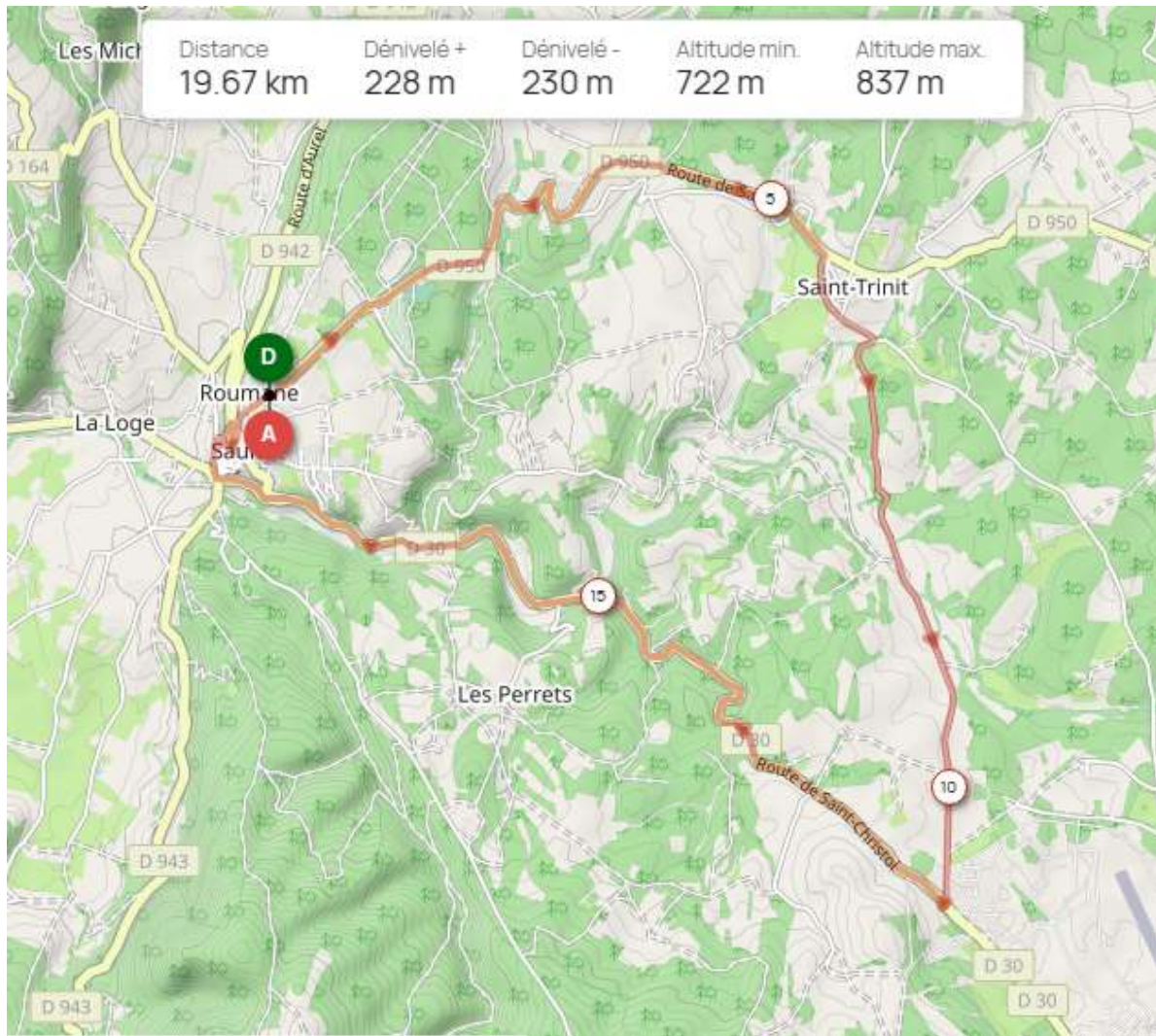


Zone de ravitaillement, déchets



29. Circuit :

Lien : <https://www.openrunner.com/route-details/16215220>





30. Partenaires :



31. A voir / A faire à Sault

Situation : 760 mètres d'altitude, 1400 habitants, 10 km du belvédère des Gorges de la Nesque, 12 km de Montbrun-les-bains, 28 km de Banon, 31 km de Apt, 25 km du sommet du Mont-Ventoux, 40 km de Carpentras, 69 km de Avignon.

- La vieille ville avec des maisons aux façades Renaissance
- Église Notre-Dame-de-la-Tour appelée aussi Église Saint-Sauveur
- Mémorial du Maquis du Ventoux
- Marché hebdomadaire le mercredi matin
- **Fête de la Lavande** le 15 août : fetedelalavande.fr
- Explorations spéléologiques dans les avens : Trou de l'Ermitte, aven de Bouffard, aven des Cougnoux, aven de la Meynière et aven de Jean Nouveau.
- Randonnées à pied et en VTT sur le plateau d'Albion vers le Mont Ventoux et les Monts du Vaucluse.
- Musée municipal de Sault : un musée comme un cabinet de curiosité constitué d'une collection éclectique et de toiles du peintre local Evariste de Velernes. Ouvert en juillet et en août
- **Nougaterie Boyer** : nougat-boyer.fr

Le Nougat de Sault est une confiserie qui a acquis ses lettres de noblesse auprès des gourmets les plus exigeants. La **nougaterie Boyer** existe depuis 130 ans, elle est dirigée par plusieurs générations de Boyer depuis l'arrière-grand-père Ernest en 1887. C'est une fabrication artisanale confectionnée à partir de produits du terroir : miel de lavande et amandes. En mélangeant le miel au blanc d'œuf battu en neige, on obtient du nougat blanc, tendre et fondant, alors que le nougat noir, légèrement caramélisé est plus croquant et apprécié des puristes. La nougaterie Boyer se visite, et elle propose également des spécialités gourmandes : croquants aux amandes de Provence, Raisins secs et extrait d'orange naturel, calissons aux amandes, melon et écorces d'orange confits, galettes à la farine de petit épeautre, guimauves à l'ancienne aromatisées aux fruits et roulées dans le sucre glace, macarons provençaux aux amandes de Provence et amandes amères.

- Visites de distilleries de lavande (voir l'Office de Tourisme)





« La lavande est l'âme de la Haute Provence »
écrivait Jean Giono.

La lavande est une plante aromatique rustique que récoltaient les bergers et quelques paysans sur les hauteurs du Mont-Ventoux ou du plateau d'Albion. On la trouve encore au bord des routes, au 800 mètres d'altitude du mois de juin à mi-août. C'est au 19ème siècle avec le développement des parfumeries de Grasse que la demande en lavande s'est accrue et que les paysans commencent à cultiver cette plante.

27

La **Lavande officinale** ou **Lavande fine** pousse au-dessus de 800 mètres, elle est réservée à la fabrication des huiles essentielles. C'est elle que l'on trouve dans la région de Sault. Le **Lavandin** est un hybride entre la lavande aspic

et la lavande fine, il se cultive entre 200mètres et 800 mètres, dans la Drôme provençale ou sur le plateau de Valensole. Son rendement est bien meilleur que la lavande fine, sa fleur plus fournie, et sa couleur est plus intense, mais son parfum est moins fin, il est utilisé dans les produits ménagers.



La lavande est devenue le symbole de la Provence, et un atout touristique majeur pour la région de Sault. La grande **Fête de la Lavande** du 15 août est un événement incontournable où se rejoignent des amateurs du monde entier de cette enivrante plante aromatique.

Une fête de la lavande a également lieu le 1er dimanche de juillet dans le village de Ferrassières à 10 km de Sault sur le plateau d'Albion.

Le **Chemin des lavandes** au départ de Sault (boucle de 5,5 km) permet de sillonner les champs de lavande, découvrir des distilleries et contempler des paysages de carte postale.



LE VENTOUX

Le Mont Ventoux en vélo par Sault

L'ascension du Mont Ventoux par Sault est réputée moins difficile que par Bédoin ou par Malaucène. La route D164 part du pied du village (719 mètres d'altitude), elle est longue de 26 kilomètres, pour un dénivelé de 1150 mètres, et une pente moyenne de 4,6%. La route s'élève à travers des champs de lavande puis entre dans la forêt. Sur 12 premiers kilomètres, la pente oscille entre 5 et 7% d'inclinaison, c'est un peu long mais pas insurmontable pour un cycliste entraîné. La chapelle du Ventouret à droite de la route signale le passage des 1000m d'altitude.

Une fois dépassé le panneau indiquant les 1200 mètres, les cinq kilomètres suivants sont un faux plat montant bien roulant qui autorise à prendre de la vitesse et "mettre la plaque". La route offre quelques points de vue somptueux sur la vallée et les Mont du Vaucluse. C'est à partir du Chalet Reynard que les choses se compliquent, pendant les 6 kilomètres qui suivent, le paysage est lunaire la pente se durcit à 8% de moyenne et si le vent est présent, les conditions peuvent devenir très difficiles, voire dangereuses si le mistral souffle fort au col des Tempêtes (1840 mètres d'altitude). S'il reste moins d'un kilomètre avant le sommet, il faut garder encore des forces pour digérer la cerise sur le gâteau et venir à bout d'une pente à 11%.

L'ascension du Mont-Ventoux par Sault est donc recommandée aux cyclistes suffisamment entraînés mais qui appréhendent un peu de partir à l'assaut du Géant de Provence. Il faut néanmoins bien gérer son effort et ne pas partir trop vite pour aller au bout du défi dans de bonnes conditions.

Site internet de l'office de tourisme : www.ventoux-sud.com





Rappel à cette période de l'année il fait très chaud à Sault penser à vous hydrater régulièrement.

